

## 1er prix

**Catégorie A : nouvelle construction, reconstruction totale ou projet d'ensemble**

Atelier d'Architecture Michel De Visscher & Associés : chemin du Crabbegat 57

## 1er prix

**Catégorie B : extension, rénovation ou transformation, abords et jardin**

Wissam Salim - Bureau OF7 : rue Verhulst 58

## Autres participants

Gérard Bedoret : Montagne de Saint-Job 35

B612 Associates Olivier Mathieu & Li Mei Tsien : avenue Dolez 105 A, B, C, D  
rue Zandbeek 163

Atelier d'Architecture Bruno Erpicum & Partenaires : rue de Percke 101

Christian Farber : rue de l'Etoile 33

Atelier d'Architecture Jean Boveroux : rue Général Lotz 96  
rue Général Lotz 100

Cédric Callewaert - Auxau Architectes : rue de l'Echevinage 6

Sébastien Cruyt - Synergy International : rue Marianne 13-15

Carlos Florin CF Architecture : avenue de la Chênaie 160

Josip Kroppek - AAKV : avenue Kersbeek 287

Sébastien Mouffe - Subway Architecture : rue Basse 90



L'architecture d'aujourd'hui, c'est le patrimoine de demain

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition

L'architecture, c'est recourir à des techniques de construction mais c'est aussi un art. C'est rechercher la proportion, l'équilibre, la beauté. L'architecture, ce n'est pas seulement reproduire le passé. C'est inventer, c'est créer de nouvelles compositions du bâti. C'est pourquoi la Commune d'Uccle attribue depuis dix ans, tous les deux ans, un Prix d'Architecture Contemporaine. Ce prix a pour objectif d'encourager la réalisation de projets architecturaux novateurs.

14 réalisations ont été présentées cette année, 5 constructions nouvelles et 9 rénovations.

Elles ont été soumises à un jury extérieur composés de cinq personnes : Madame Julie Bayot, Architecte au service de l'urbanisme de la Commune d'Auderghem, Madame Zoé Salmon, Architecte Paysagiste, Monsieur Bernard Baines, architecte, enseignant à la Cambre, Monsieur Francesco Cipolat, architecte, enseignant à Saint Luc, Monsieur Eric Maquet, architecte, directeur du CAD (College of Advertising and Design).

Au nom de la Commune, je remercie vivement les membres du jury pour le temps qu'ils ont bien voulu consacrer à l'analyse des projets. Vous trouverez une courte présentation de chacun de ceux-ci dans la présente brochure qui a été mise en page par Monsieur Jean-Paul De Smet. Le jury a été unanime pour mettre à l'honneur deux de ces projets qui ont chacun reçu un premier prix dans les deux catégories du concours.

Ce sont deux projets très différents.

Le premier projet concerne la rénovation et l'agrandissement d'une maison existante et la construction sur la même propriété d'une maison uni-familiale 4 façades. Ce projet de l'architecte Michel De Visscher a transformé, en respectant son caractère, la maison du peintre aquafortiste Henri Quittelier, construite en 1924, au Chemin du Crabbegat. La maison moderne construite à rue présente pour sa part une architecture fonctionnelle et expressive.

Le second projet a été primé dans la catégorie rénovation. Il est l'œuvre de l'architecte Wissam Salim. Il s'agit de la rénovation, rue Verhulst, d'une maison uni-familiale qui a dû répondre à une série de contraintes posées par le bâti préexistant. La conception résolument moderne de toute une partie de l'intérieur de la maison rénovée est particulièrement réussie et illustre que l'architecture, c'est d'abord des volumes et de la lumière.

Deux projets de qualité qui, espérons-le, en inspireront beaucoup d'autres.

Je tiens à remercier tous les fonctionnaires communaux qui, avec leur enthousiasme et leur professionnalisme, ont très largement contribué au succès de l'événement.

Mes remerciements vont tout particulièrement à Madame Anne Egrix, organisatrice du prix et cheville ouvrière de celui-ci.

**Marc Cools, Echevin des Travaux, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de la Mobilité.**



catégorie A - 1er prix  
Atelier d'Architecture  
Michel De Visscher

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

Nouvelle construction, reconstruction  
totale ou projet d'ensemble

Atelier d'Architecture  
Michel De Visscher & Ass.  
Square Vergote 1 - 1200 BRUXELLES  
T +32.2735.24.58 - f +32.2.735.22.04  
info@devischerarchi.be

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition

Sur le terrain se trouvait une maison unifamiliale 4 façades «à l'italienne», construite en 1924 suivant les plans du peintre aquafortiste Henri Quittelier qui y a habité pendant 65 ans et dans laquelle se trouvait son atelier. Il y vécut jusqu'en 1980.

Le projet porte sur :

- 1- La transformation et l'agrandissement de la maison existante.
- 2- La construction d'une maison unifamiliale à rue, 4 façades, avec bureau au rez-de-chaussée.

### 1- Transformation et agrandissement de la maison existante

La maison se composait de deux volumes géométriques s'emboîtant l'un dans l'autre et articulés autour de la cage d'escalier surplombée d'une tourelle donnant accès à la toiture.

Le long du mitoyen gauche, un volume rectangulaire sur 1 niveau abrite la cuisine et une remise.

Le volume situé côté rue contenait l'atelier de l'artiste avec verrière et un garage en sous-sol.

A l'arrière, le volume principal contenait la salle à manger au rez, deux chambres à l'étage et des caves en sous-sol.

La transformation consiste en l'ajout d'un nouveau volume jouxtant la façade arrière, de même caractère géométrique que les deux existants.

Celui-ci se glisse sous la corniche du volume dominant et se positionne dans l'angle formé par le volume principal et le volume secondaire.

Ce nouveau volume, largement ouvert sur le paysage, mais enfoncé dans le jardin, se veut une réponse architecturale intégrée à l'architecture et la végétation existantes.

A l'étage, l'extension contient une chambre et une salle de bain largement ouverte sur la vue sous les arbres existants.

L'expression architecturale se veut simple et discrète : larges vitrages et bandeaux métalliques, de manière à ne pas rentrer en conflit avec l'architecture «à l'italienne», ouvragée, de la maison existante.

Les peintures sur panneaux de fibro-ciment situés sur la façade à rue ont été remises en état et restaurées.

### 2- Nouvelle construction

La nouvelle construction à rue se présente comme une architecture fonctionnelle et expressive; une «machine à habiter», pour reprendre l'expression de Le Corbusier. Au rez, un bureau d'une grandeur de 60m<sup>2</sup> et aux 1er et 2ème étages, une habitation accessible par un escalier séparé et exprimé en façade latérale, et terminée par une terrasse.

De hautes haies de hêtre accompagnent cette construction et se présentent comme les portes de la propriété.

*Les photographies de la maison sont de Marie-Françoise PLISSART ©*

Atelier d'Architecture  
Michel De Visscher & Ass.  
Square Vergote 1 - 1200 BRUXELLES  
T +32.2735.24.58 - F +32.2.735.22.04  
info@devisscherarchi.be

Projet d'ensemble  
Monsieur Emmanuel Vaxelaire  
Chemin du Crabbegat 57 - 1180 Bruxelles

catégorie A - 1er prix  
Atelier d'Architecture  
Michel De Visscher

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition



### L'avis du jury

Le jury a apprécié ce projet d'ensemble de qualité.

L'extension de la maison construite en 1924 pour le peintre Henri Quittelier est de facture presque classique, discrète et présente une solution bien intégrée dans l'intérieur de l'îlot. Le jardin a été remanié d'une façon très intéressante, avec des zones aux ambiances différentes. La qualité de conception des espaces et le soin apporté aux détails de réalisation (menuiseries, escalier, etc...) ont été soulignés par le jury.

La maison neuve, construite en bordure de parcelle, a, elle, été appréciée pour l'élégance de ses lignes, la sobriété des espaces et la terrasse qui fait profiter d'une très belle vue.



catégorie A - 1er prix  
Atelier d'Architecture  
Michel De Visscher

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

Atelier d'Architecture  
Michel De Visscher & Ass.  
Square Vergote 1 - 1200 BRUXELLES  
T +32.2735.24.58 - F +32.2735.22.04  
info@devisscherarchi.be

Projet d'ensemble  
Monsieur Emmanuel Vaxelaire  
Chemin du Crabbegat 57 - 1180 Bruxelles

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition



catégorie A - 1er prix  
Atelier d'Architecture  
Michel De Visscher

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

Atelier d'Architecture  
Michel De Visscher & Ass.  
Square Vergote 1 - 1200 BRUXELLES  
T +32.2735.24.58 - f +32.2.735.22.04  
info@devischerarchi.be

Projet d'ensemble  
Monsieur Emmanuel Vaxelaire  
Chemin du Crabbegat 57 - 1180 Bruxelles

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition



catégorie B - 1er prix  
Bureau OF7  
Wissam Salim

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

Bureau OF7 Wissam Salim  
rue du Fort 7 - 1060 BRUXELLES  
T +32.2.537.17.69  
w.salim@skynet.be

Extension, rénovation ou transformation,  
abords et jardins

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition



Ce projet de rénovation d'une maison mitoyenne unifamiliale est avant tout une réponse à une série de contraintes posées par le contexte préexistant.

La maison originelle est à la base une petite maison mitoyenne, dont la largeur est inférieure à 5m, à laquelle une série d'annexes assez imposantes avait été ajoutées. Celles-ci étaient étroites et mal orientées, elles accueillait une succession de petites pièces sombres et difficilement exploitables.

Un autre paramètre contextuel est la différence de niveau de 1,30m qui existe entre le rez-de-chaussée et le jardin, qui empêche toute communication spatiale et visuelle vers celui-ci.

L'idée de base fut de démolir complètement les annexes, tout en conservant leur profil mitoyen. Les nouveaux volumes s'implantent dans un gabarit qui reste inchangé pour les voisins. La démolition totale des annexes permet de dégager la façade arrière d'origine de la maison, qui se retrouve mise en scène comme une façade intérieure dans le projet. L'implantation d'un nouveau volume, détaché de la façade intérieure, permet la création d'un puits de lumière intérieur qui, tout en apportant la lumière naturelle manquante au rez-de-chaussée, joue un rôle d'articulation entre la partie neuve et la partie rénovée du projet. Au rez-de-chaussée, l'extension se situe à mi-niveau entre les pièces avant et le jardin, dont le sol a été localement nivelé afin de placer la terrasse dans le prolongement du living. La transition entre ces niveaux se fait au moyen de marches monumentales, placées dans le puits de lumière. Cette disposition permet d'éclaircir les pièces du rez, qui profitent de toute la largeur de la parcelle, et s'ouvrent largement vers le jardin.

Les éléments neufs du projet cohabitent avec les éléments conservés; beaucoup d'éléments ont été rénovés (portes, planchers, plafonds moulurés,...) qui entrent en dialogue avec les parties neuves.

Un soin particulier a également été porté sur la consommation en énergie et en eau de la maison, qui sans être une maison passive, se retrouve avec une compacité plus importante, des surfaces de déperdition qui correspondent aux performances actuelles.

Le choix du maître de l'ouvrage s'est également porté sur des équipements techniques performants: chaudière à condensation, panneaux solaires thermiques et récupération de l'eau de pluie pour l'alimentation des WC et machine à laver.

catégorie B - 1er prix  
Bureau OF7  
Wissam Salim

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

Bureau OF7 Wissam Salim  
rue du Fort 7 - 1060 BRUXELLES  
T +32.2.537.17.69  
w.salim@skynet.be

M & Mme Salim-Péicaud  
rue Verhulst 58

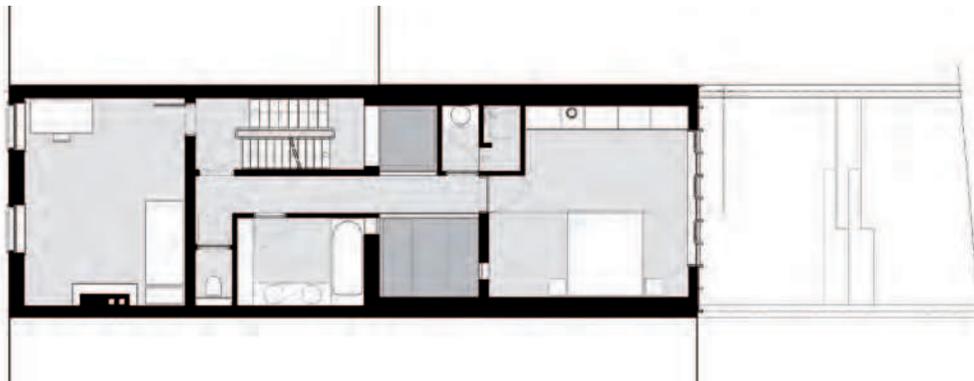
PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition

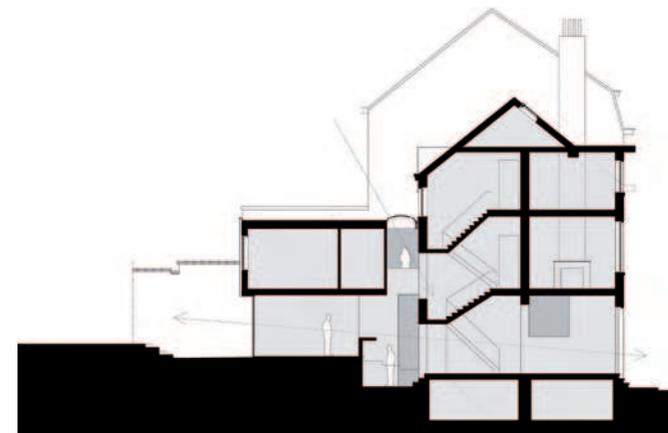
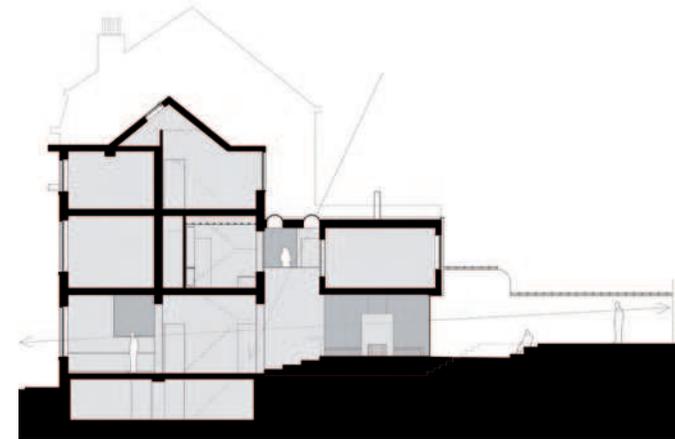
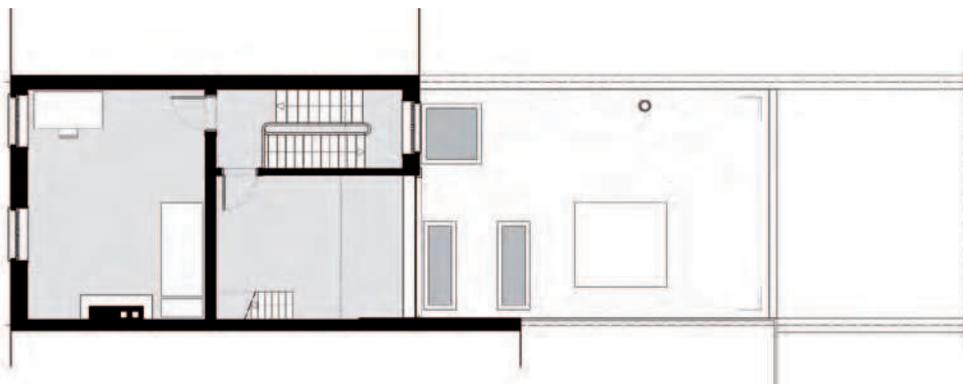
plan rez-de-chaussée



plan 1<sup>er</sup> étage



plan 2<sup>em</sup> étage



catégorie B - 1<sup>er</sup> prix  
Bureau OF7  
Wissam Salim

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

Bureau OF7 Wissam Salim  
rue du Fort 7 - 1060 BRUXELLES  
T +32.2.537.17.69  
w.salim@skynet.be

M & Mme Salim-Périck  
rue Verhulst 58

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition

### L'avis du jury

Le jury a particulièrement apprécié la rénovation de cette maison et la plus value en terme de qualité de vie qu'apporte le puits de lumière central.

Sur base d'un concept très simple, cette qualité, qui maintient des éléments de la situation initiale (escalier) répartit discrètement les espaces nécessaires au confort moderne (accueil, vestiaire,...) en ouvrant les espaces les uns aux autres et à la lumière.

Le jury estime que moyennant un concept fort, ce projet confère à la maison une nouvelle identité forte dans des moyens limités.



Bureau OF7 Wissam Salim  
rue du Fort 7 - 1060 BRUXELLES  
T +32.2.537.17.69  
w.salim@skynet.be



M & Mme Salim-Péridaud  
rue Verhulst 58

catégorie B - 1er prix  
Bureau OF7  
Wissam Salim

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition



### Programme

«Mini maison bruxelloise» mitoyenne avec partie professionnelle.

Sous-sol : local technique-buanderie, cave, pièce de vie multi-usage ouverte sur cour anglaise.

Rez-de-chaussée : entrée, WC, garage à vélos.

Premier étage : vide sur séjour, bureau, espace modulable bibliothèque/chambre d'amis, toiture verte.

Deuxième étage : salle de bain, chambre.

### Approche architecturale

Espaces ouverts modulables, lumière, ouverture sur vues et jardin, respect de la typologie du quartier (PPAS).



catégorie A  
Gérard Bedoret

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

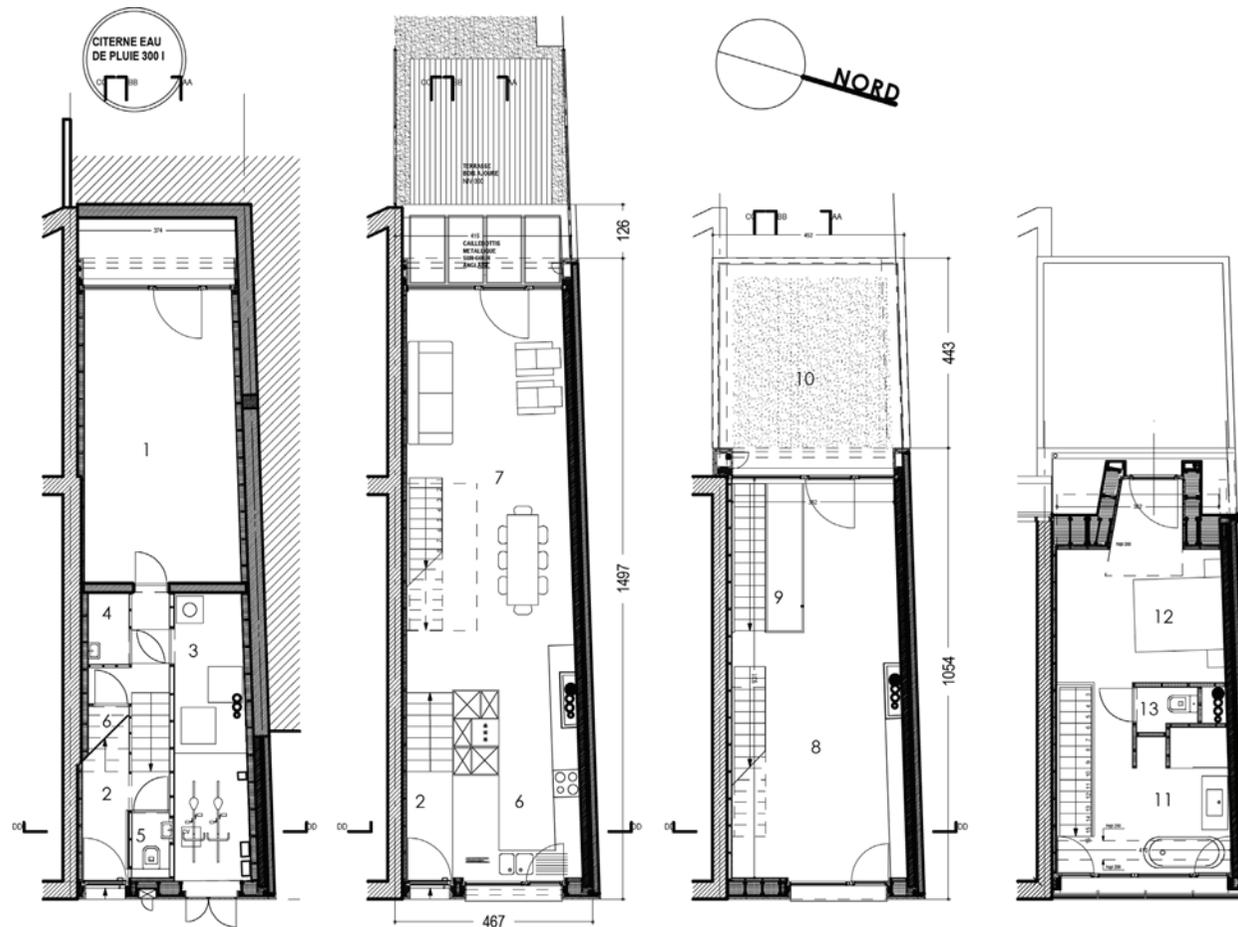
Gérard Bedoret

Montagne de Saint-Job 35 - 1180 Bruxelles  
T +32.2.538.96.41

Nouvelle construction, reconstruction  
totale ou projet d'ensemble

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition

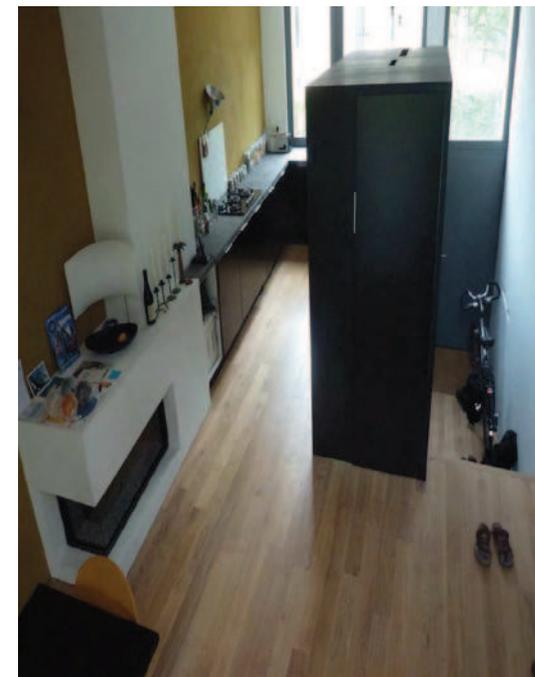


### Avis du jury

Exercice d'architecture d'interprétation contemporaine dans un PPAS reconnu pour privilégier le respect du caractère pittoresque du quartier.

Le plan donne lieu à une maison de petites dimensions (faible largeur) pour un espace dégagé et polyvalent. L'exercice intègre notamment le souci de réaliser une petite maison passive (projet précurseur) avec une réinterprétation du toit Mansart par l'usage du bois, dont du claustra en façade.

Le jury a souligné le côté agréable des espaces, sans que le projet soit véritablement novateur ou révolutionnaire, et le choix de créer une véritable toiture verte composée de façon esthétique.



**Gérard Bedoret**

Montagne de Saint-Job 35 - 1180 Bruxelles  
T +32.2.538.96.41

**M Gérard Bedoret**

Montagne de Saint-Job 35

catégorie A  
Gérard Bedoret

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition

## PARTI URBANISTIQUE ET ARCHITECTURAL

Le projet prend place en fond de vallée entre les plateaux Avijl et Kawwberg, deux sites de haute valeur écologique;

Le programme est constitué de 34 logements de standing, de une à trois chambres, répartis en deux constructions de 4 niveaux.

Le volume s'inscrit de manière paysagère dans la topographie du site et dans le gabarit du bâti avoisinant.

Dans cette optique, le bâtiment offre une perméabilité importante depuis l'espace public vers le Kawwberg à l'instar de la morphologie locale tout en retissant la continuité bâtie du pli de l'avenue Dolez et offre à l'espace public une poche de verdure de qualité sous la forme d'un jardin commun, qui devient un relai entre les deux plateaux naturels.

Le projet propose une grande diversité volumétrique en rapport avec le paysage tant naturel qu'urbain: déploiements, percements, décrochements, plis, inclinaison de plans, niches. Les deux ailes du projet s'articulent autour d'un jardin commun et ouvert sur l'espace public. Cette volumétrie particulière permet de proposer un panel d'ouvertures et de perspectives généreuses vers le paysage, ainsi qu'une poche de verdure – jardin intérieur

- faisant respirer le double carrefour. De plus, un grand soin est apporté aux éléments perçus tant du niveau de la rue que des plateaux Avijl et Kawwberg qui surplombent le projet et ont des vues sur ses toitures. Ces dernières sont verdurisées et leur design s'inscrit dans celui du jardin.

La grande diversité de configuration des appartements résulte de la volumétrie du bâtiment et d'une rationalisation des espaces de distribution verticale et des structures. Tous jouissent également d'espaces extérieurs généreux (jardins privés, balcons ou terrasses).

La façade est un des éléments majeurs du projet et participe à son caractère paysager. Elle est un jeu rythmé de « pleins » et de « baies » : les « pleins » sont constitués d'un parement en blocs béton clivés, les « baies » abritent des châssis en bois toute hauteur dont la dimension verticale allège le côté massif de la façade.



**B612 associates**

Olivier Mathieu & Li Mei Tsien  
chaussée de Waterloo 1253 - 1180 BRUXELLES  
T +32.2.732.96.93

Nouvelle construction, reconstruction  
totale ou projet d'ensemble

catégorie A  
B612 Associates

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition



**B612 associates**

Olivier Mathieu & Li Mei Tsien  
chaussée de Waterloo 1253 - 1180 BRUXELLES  
T +32.2.732.96.93

### L'avis du jury

Projet d'expérimentation d'architecture d'aujourd'hui, apprécié pour son traitement de fond bâti et permettant de faire profiter l'espace public d'une ouverture sur le Kauberg. Il est cependant regretté que les habitants ne profitent pas de cet espace extérieur aménagé dans un mode étranger au geste architectural et à l'implantation.

Le jury a apprécié le développement sculptural des volumes et des façades malgré l'intrusion en intérieur d'îlot.



catégorie A  
B612 Associates

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

Immo Dolez  
Avenue Dolez 105 A,B,C,D

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition

## LE CONTEXTE URBAIN

Le projet s'est conçu à partir d'un petit terrain un peu ingrat, de forme triangulaire, le long d'une voirie bruyante, et qui est utilisé de longue date comme décharge et parking sauvage par les riverains.

Les seules qualités du lieu étaient sa bonne orientation, une rupture de l'alignement et des gabarits intéressants.

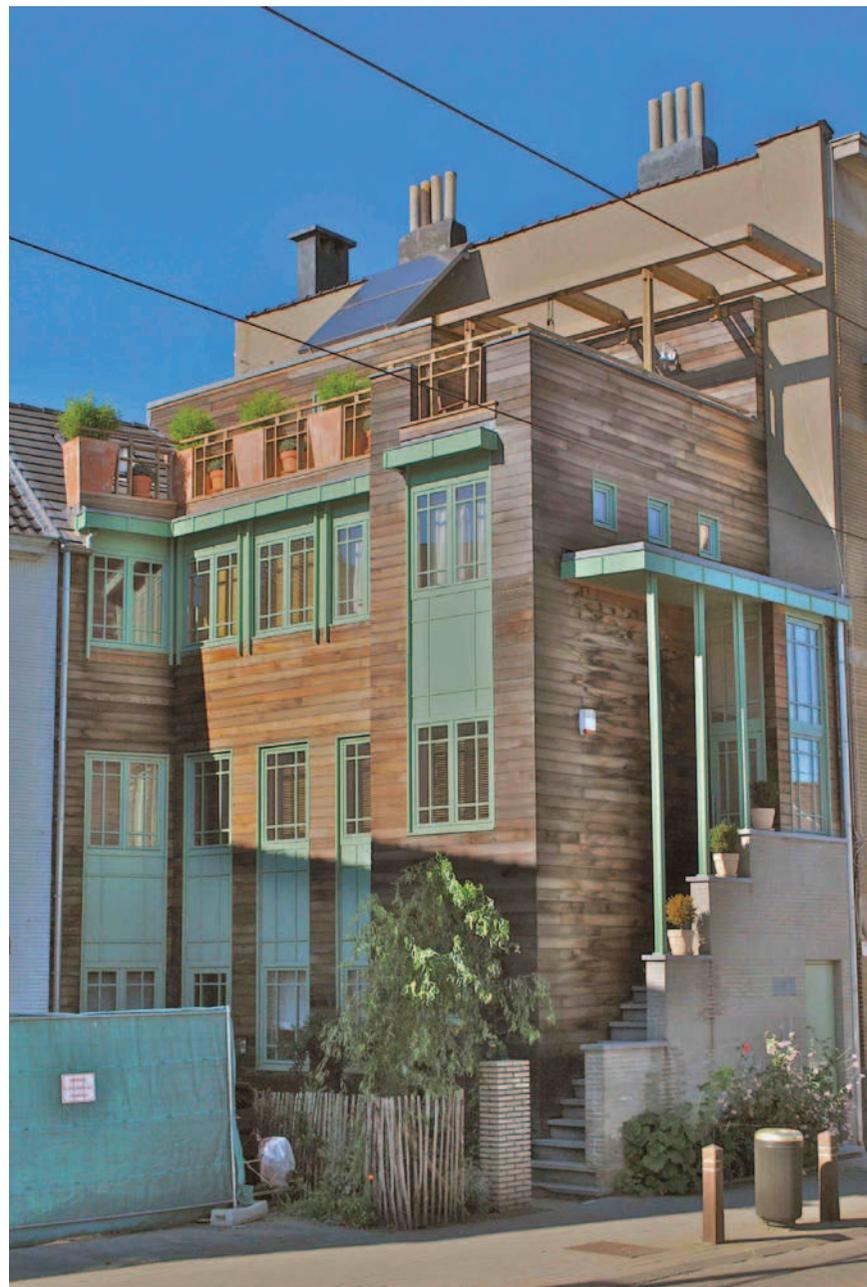
L'enjeu principal était de requalifier un lieu qui semblait oublié de tous.

## LE PROJET

La conception a nécessité des choix et des arbitrages dans le cadre d'une relation quasi schizophrénique entre l'architecte/client et le client/architecte.

Il a donc fallu composer avec de nombreuses contraintes et nécessités telles que :

- la spécificité du lieu ;
- un programme comprenant à la fois une habitation et une partie professionnelle ;
- un accès indépendant pour le bureau ;
- une façade à l'alignement côté rue à protéger du bruit de la circulation ;
- l'optimisation du bon ensoleillement plein sud, qui devait profiter au bureau et aux chambres pendant la journée, au séjour et au jardin en soirée, à la terrasse en toutes circonstances ;
- l'objectif de développement durable amenant aux choix :
  - d'une ossature bois, pour ses capacités à offrir une bonne isolation pour une épaisseur de façade limitée;
  - d'une production d'eau chaude par panneaux solaires ;
  - d'un chauffage gaz haut rendement ;
  - d'une citerne d'eau de pluie multi usages.
- la qualité des pièces de vie et de travail qui devaient être à la fois chaleureuses et conviviales;
- des espaces extérieurs et de jardin qualitatifs et agréables ;
- et tout cela dans le respect de la réglementation !



catégorie A  
Christian Farber

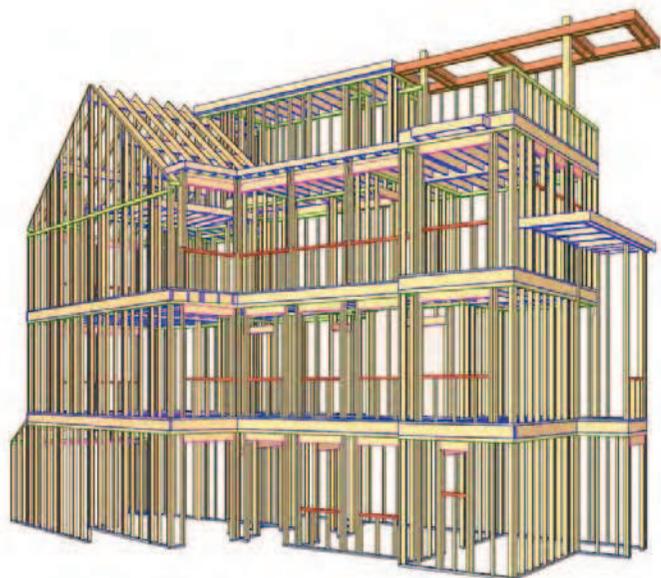
Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition

Nouvelle construction, reconstruction  
totale ou projet d'ensemble

Christian Farber  
rue de l'Etoile 33 - 1080 BRUXELLES  
T +32.475.520.946



### L'avis du jury

Le jury a apprécié la réalisation de ce projet, charnière entre 2 fronts bâtis, créant un événement dans la perspective de la rue et le traitement difficile mais très réussi de la zone de recul. Le projet, son programme et sa polyvalence témoignent d'un talent de créer une architecture au caractère marqué dans une zone caractérisée par la mixité des fonctions.

**Christian Farber**  
 rue de l'Etoile 33 - 1080 BRUXELLES  
 T +32.475.520.946

**M Christian Farber**  
 rue de l'Etoile 33



catégorie A  
 Christian Farber

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

**PArCoUrs**

2010  
 V<sup>e</sup> édition



catégorie A  
AABE

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

Le jardin qui sépare la voirie de la maison est orienté plein Sud, le fond de la parcelle présente un plat qui culmine 6 mètres plus haut. Ces seules contraintes vont guider l'architecte qui confectionne un habitat ceinturé de deux anneaux : un anneau vertical assure la liaison entre les niveaux, un anneau horizontal contient la poussée des terres en arrière plan et forme écran entre la voirie et les locaux du premier niveau.

Tout est pensé pour ne pas dévoiler l'intimité des lieux au passant. Ainsi, seule une petite partie du jardin Sud est réservée à l'accueil des visiteurs et à l'entrée au garage.

A droite, le terrain grimpe. Sonnez, entrez dans le hall et faites de même, grimpez. Les marches vous promènent sur deux niveaux dans l'espace baigné de lumière...vous voici au jardin supérieur. Retournez vous, le mur vertical se plie pour former plafond ; il coiffe l'espace de vie qui s'organise simplement autour d'un volume de service blanc. Le sol est noir, il s'étire vers l'extérieur côté sud, pour former une vaste terrasse. La vue surplombe le voisinage pour ne percevoir que la cime des arbres, deux bouleaux performent le patio vertical ceinturé du mur écran qui privatise de la voie publique les espaces de nuit implantés un niveau plus bas. La chambre et le bureau implantés en profondeur sont complétés de leur patio respectif.

Atelier d'Architecture

Bruno Epicum & Partenaires

Av Reine Astrid 452 - 1950 KRAAINEM

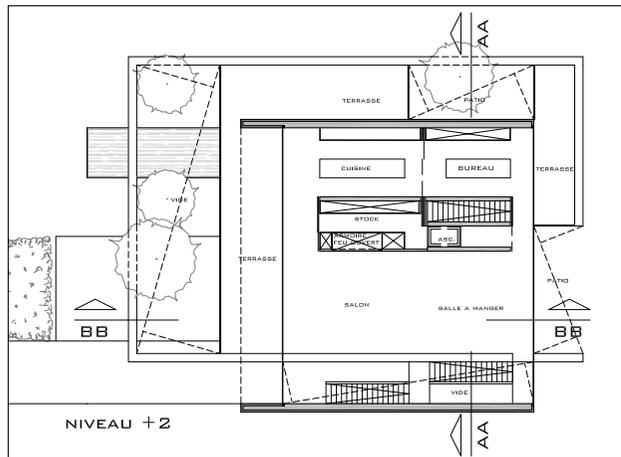
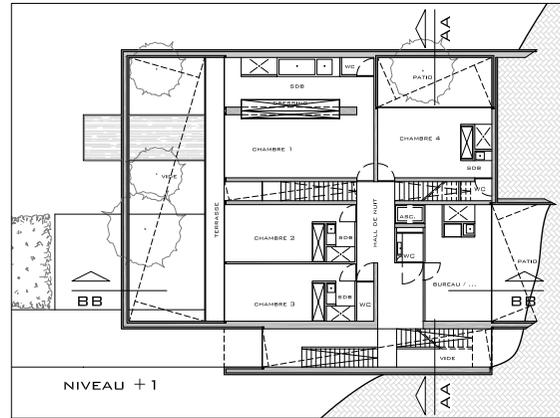
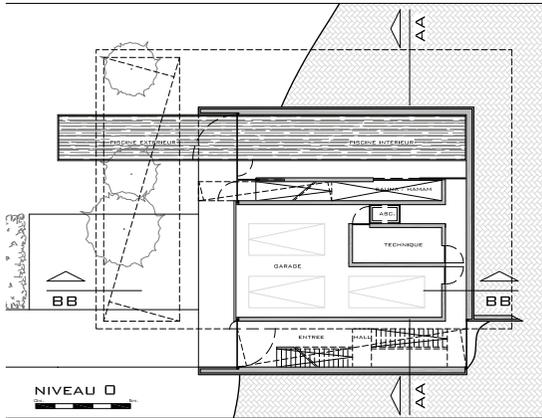
T +32.2.687.56.80

Nouvelle construction, reconstruction

totale ou projet d'ensemble

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition



Trois circulations verticales sont organisées : l'escalier du hall, l'ascenseur et l'escalier de famille qui perfore le volume jusqu'à la piscine. De retour au jardin inférieur, une piscine prend la tangente depuis le mur de refend et s'élançe 25 mètres plus loin pour miroiter les rayons du soleil au travers du patio suspendu jusqu'à peindre la plus belle des toiles mobiles au plafond des chambres : le soleil reproduit tout simplement le mouvement de l'eau. Entre la piscine et le hall, un vaste local sera destiné à la pratique du sport, en variante, il sera le salon préféré des enfants ou permettra la pratique d'une profession libérale. Chaque moment de la journée reçoit son cadre de vie, on ne s'y ennue jamais.

catégorie A  
AABE

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

Atelier d'Architecture  
Bruno Ericum & Partenaire  
Av Reine Astrid 452 - 1950 KRAAINEM  
T +32.2.687.56.80

M. Alexander Cambron  
rue de Percke 101

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition



Jean Boveroux  
rue de Gaesbeck 40 - 1460 ITTRE  
T +32.67.64.89.70

Extension, rénovation ou transformation,  
abords et jardins

catégorie B  
Jean Boveroux

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition



La maison, à l'origine, était toute repliée sur elle-même, où les espaces étaient bridés.

L'espace verdoyant, à l'arrière, faisait partie du potentiel non exploité.

Le projet réalisé tient à créer un volume généreux largement ouvert sur le jardin, en développant la perspective d'un bout à l'autre du bien.

Grâce au grand volume arrondi et aux différences de niveaux, l'occupation des lieux est dès lors toujours agrémentée de la vue vers le jardin recomposé.

Si l'arrière du bâtiment a été complètement redessiné, la façade avant a été restaurée dans le respect de l'esprit initial. Et visiter les lieux s'apparente à une découverte.

**Jean Boveroux**

rue de Gaesbeck 40 - 1 460 ITTRE  
T +32.67.64.89.70

**M X-L Vuitton**

rue Général Lotz 96

catégorie B  
Jean Boveroux

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

**PArCoUrs**

2010  
VI<sup>e</sup> édition



Jean Boveroux  
rue de Gaesbeck 40 - 1460 ITTRE  
T +32.67.64.89.70

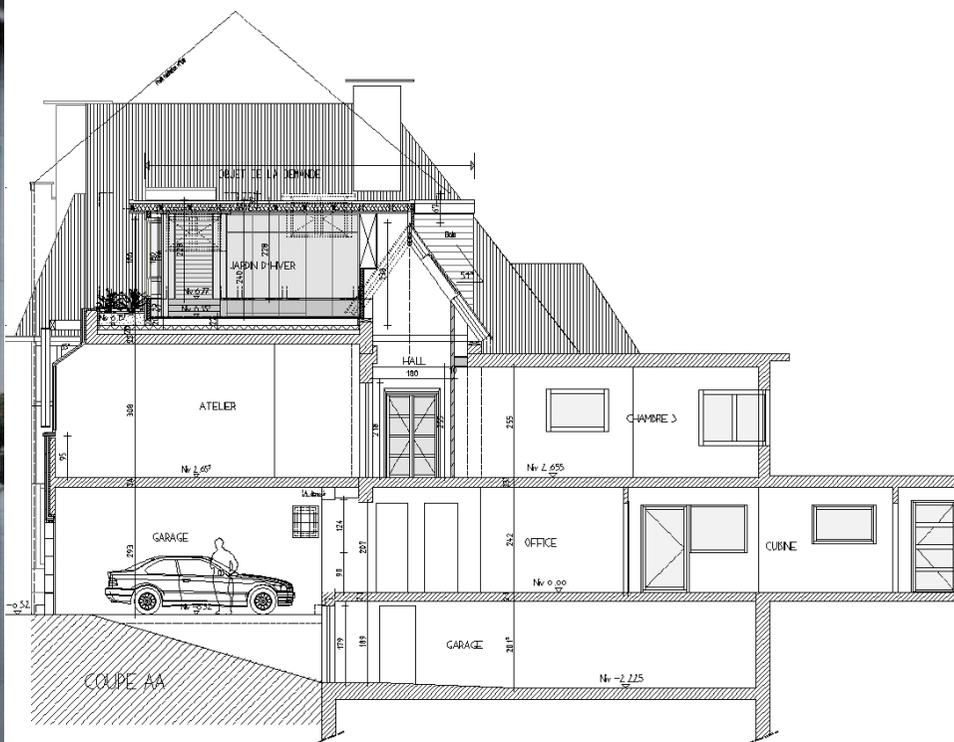
Extension, rénovation ou transformation,  
abords et jardins

catégorie B  
Jean Boveroux

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition



Le projet de transformation devait s'inscrire dans une situation atypique et contribuer à rééquilibrer le front bâti du paysage urbain. La rampe de garage imposait un trou béant entre les deux immeubles voisins de style très différent, laissant un pignon sauvage et imposant. Le projet efface la rupture entre les bâtiments voisins, s'impose en lien de styles et s'affirme avec ses matériaux nobles. Aménager un atelier à l'étage, intégrer une terrasse en toiture dans un premier temps, et un jardin d'hiver dans un deuxième.

Jean Boveroux  
rue de Gaesbeck 40 - 1460 IITRE  
T +32.67.64.89.70

M. X-L Vuitton  
rue Général Lotz 100

catégorie B  
Jean Boveroux

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition

Dans sa situation initiale, la maison et ses annexes vétustes ne participaient pas à la vie du jardin. Le souhait des maîtres de l'ouvrage était de permettre un meilleur dialogue entre la maison et le jardin qui l'entoure, tout en offrant de nouveaux espaces mieux adaptés pour une cuisine et un coin déjeuner ouverts sur l'extérieur.

L'intention était également de conserver un apport de lumière suffisant dans les pièces jouxtant la nouvelle annexe. Enfin la cave voûtée située en fond de jardin était un élément fort à mettre en évidence et en visibilité depuis l'intérieur de la maison.

Ces souhaits et éléments principaux se sont traduits architecturalement par 2 volumes, l'un de verre, l'autre de bois, proposant les nouvelles fonctions, et se détachant de la façade par la création d'un lanterneau. Ce retrait marque une forme de respect par rapport à la maison existante, et permet l'entrée d'un nouvel apport de lumière tout le long de celle-ci.

L'orientation nord du jardin arrière a entraîné un glissement de l'annexe vers l'ouest pour offrir au coin déjeuner une vue et un accès direct au jardin latéral plein sud. Ce décalage de l'annexe se justifie également par le nouveau rapport que nous souhaitons créer entre la cave voûtée et la maison. Une percée visuelle depuis le séjour, accentuée par un chemin alternant végétal et minéral, souligne ce nouveau lien entre les éléments.

Ce petit projet contemporain propose une volumétrie sobre et lumineuse, prenant en compte tous les éléments en présence pour en souligner les qualités.



catégorie B  
Cédric Callewaert

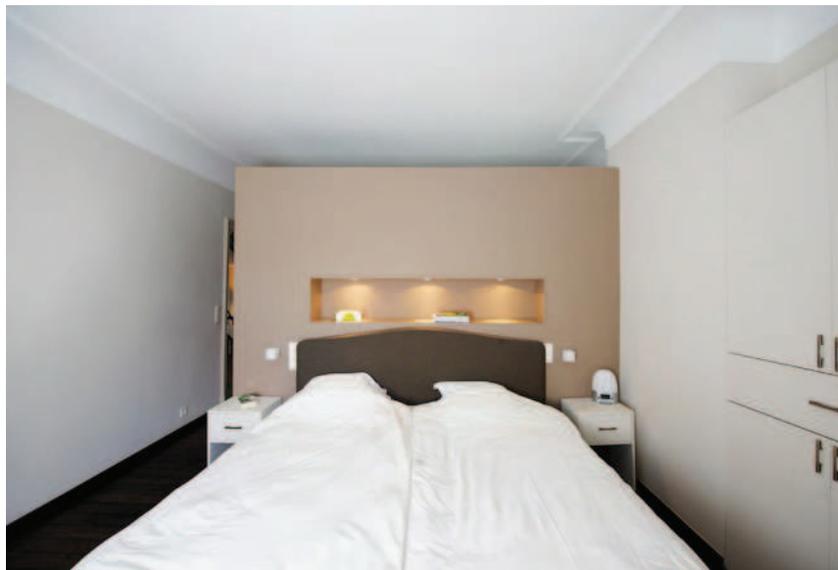
Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

Cédric Callewaert  
Auxau Architectes  
rue des Palais 153 - 1030 BRUXELLES  
T +32.472.45.42.92

Extension, rénovation ou transformation,  
abords et jardins

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition



catégorie B  
Cédric Callewaert

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

Cédric Callewaert  
Auxau Architectes  
rue des Palais 153 - 1030 BRUXELLES  
T +32.472.45.42.92

M. & Mme Willems-Battaille  
rue de l'Echevinage 6

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition

## PHILOSOPHIE

Réaliser une maison de haut standing dans le respect du cadre urbain environnant et dans une recherche d'équilibre entre l'existant conservé et l'intervention qui le complète. Conciliation entre Patrimoine – Ecologie – Confort.

## DEMARCHÉ

- Bâtisse principale (R et R+1) : valorisation de l'ensemble par une relecture contemporaine des qualités spatiales existantes et des finitions intérieures conservées.
- Nouvelles interventions (étages maisons et appartement) : développement épuré des espaces dans une recherche de maximalisation des apports en lumière naturelle.
- En façade à rue : Les lignes du nouveau bâti, ses couleurs et les matériaux choisis témoignent d'une recherche de dialogue. Requalification de la façade existante dans une seule entité perçue afin de participer à l'architecture de la rue.
- Valorisation technique des espaces existants : démarche écologique d'ensemble adapté au bâti conservé (isolation, ventilation, chauffage, éclairage,...)



Extension, rénovation ou transformation,  
abords et jardins

Synergy International  
Sébastien Cruyt  
rue de la Loi 42 - 1040 BRUXELLES  
T +32.479.62.79.55

catégorie B  
Synergy International

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition



#### VALORISATION TECHNIQUE AVEC GAIN EN CONFORT ET IMPACT ECOLOGIQUE :

Maintien de la structure existante dans une nouvelle programmation (intégration ascenseur, accès piscine, liaison cuisine et séjour, organisation du sous-sol, accès aux aménagements des étages,...)

Rénovation des éléments de parachèvement (façades, sols, cheminée, menuiseries intérieurs, moulures et plafonnages,...).

Isolation par la mise en œuvre d'un isolant sur la totalité de l'enveloppe extérieure du bâtiment excepté la façade d'origine à rue ;

Pose de nouveaux châssis performant sur l'ensemble des baies de l'immeuble ;

Mise en place d'une Ventilation Mécanique Contrôlée avec récupération de chaleur dans tous les espaces, ancienne bâtisse comprise ;

Système de chauffage de l'air et de l'eau (y compris la piscine) par pompe à chaleur par géothermie ;

récupération des eaux de pluies existante par la Rénovation de la citerne de 15 000 l ;

Toitures vertes extensive ;

Exploitation maximale de la lumière naturelle ;

L'extension de l'immeuble oscille entre K20 et K30, Il s'agit principalement d'une structure bois, choisie pour sa légèreté et son moindre impacte environnemental en énergie grise.



Synergy International  
Sébastien Cruyt  
rue de la Loi 42 - 1040 BRUXELLES  
T +32.479.62.79.55

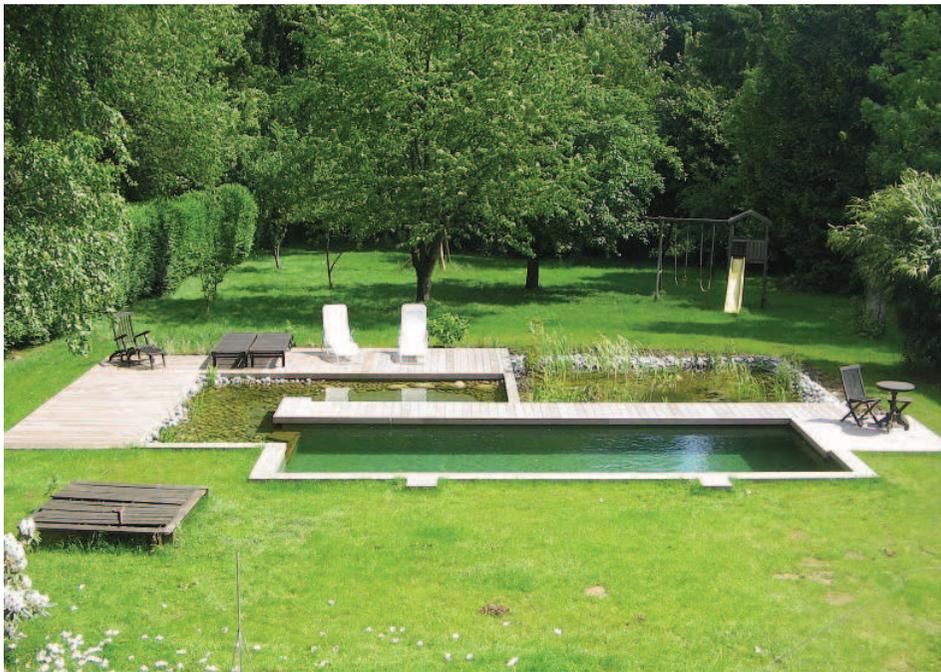
M. & Mme de Launoit  
rue Marianne 13 - 15

catégorie B  
Synergy International

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition



«Une piscine dans le cadre exceptionnel du Kawwberg ?»

Très vite se sont posées les questions de l'intégration esthétique dans le site, mais également du choix des matériaux et de l'entretien de ce plan d'eau.

On doit bien sûr pouvoir y nager...

Aucun produit chimique ne doit risquer de contaminer le site, que ce soit lors d'une vidange ou d'un entretien, mais aussi par rapport à d'éventuelles fuites dans l'écosystème (faune et flore...)

La qualité esthétique du paysage doit être conservée: « y-a-t-il une alternative à la mosaïque bleue turquoise ? »

C'est ainsi que le choix s'est porté sur un bassin naturel, quasiment sans entretien, et dont l'épuration est assurée, par des plantes ...et des cailloux...



CF Architecture  
Carlos Florin  
rue Tenbosch 85 - 10500 BRUXELLES  
T +32.475.966.559

Extension, rénovation ou transformation,  
abords et jardins

catégorie B  
CF Architecture

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition



CF Architecture  
 Carlos Florin  
 rue Tenbosch 85 - 10500 BRUXELLES  
 T +32.475.966.559

Mme Claudia Nibelle  
 avenue de la Chênaie 160

catégorie B  
 CF Architecture

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

PArCoUrs

2010  
 VI<sup>e</sup> édition



catégorie B  
Atelier d'architecture  
Kropek-Verbeek

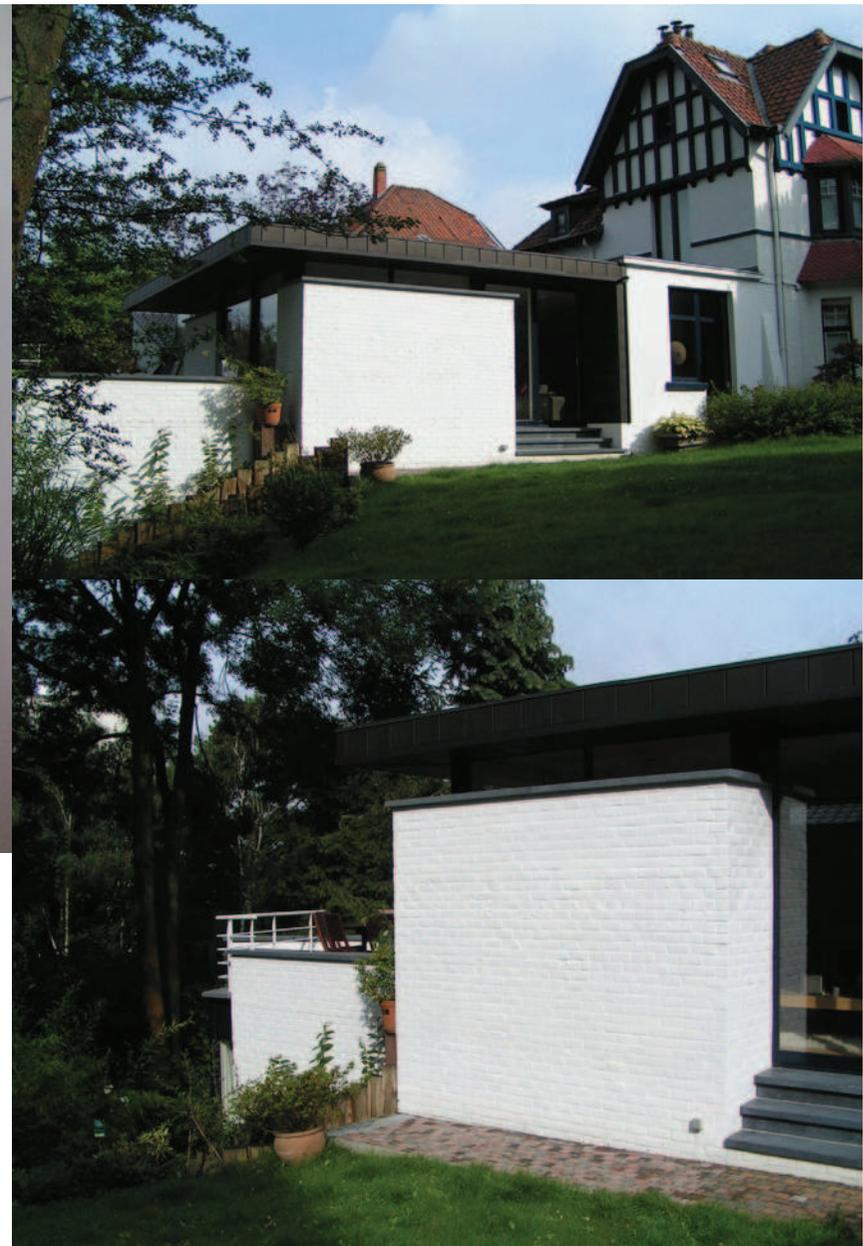
Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

AAKV s.p.r.l.  
Josip Kropek  
rue de Genval 32 - 1380 LASNE  
T +32.2.344.74.65

Extension, rénovation ou transformation,  
abords et jardins

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition



**OBJECTIF :**

Restructurer et rénover les annexes à l'arrière d'une habitation «vintage»  
et agrandir l'espace de séjour.

Volumétrie simple, articulée le long des différences de niveaux.

sobriété et liberté

catégorie B  
Atelier d'architecture  
Kropek-Verbeek

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

AAKV s.p.r.l.  
Josip Kropek  
rue de Genval 32 - 1380 LASNE  
T +32.2.344.74.65

M. Thierry Goossens  
avenue Kersbeek 287

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition

## Parti architectural

Le projet consiste en la création d'un loft dans un ancien atelier industriel en annexe à un corps de logis, et anciennement doté d'un moulin à eau.

Le volume de cet ancien moulin était un volume simple et puissant, rectangulaire, d'une longueur de 38 m, pour une largeur de 8 m, doté d'une toiture à deux versants comportant une différence de niveau à mi-longueur.

La demande était de créer un logement de type loft à l'étage, le rez-de-chaussée du bâtiment s'ouvrant sur la cour carrossable commune avec le logis principal et servant d'espace de travail aux propriétaires.

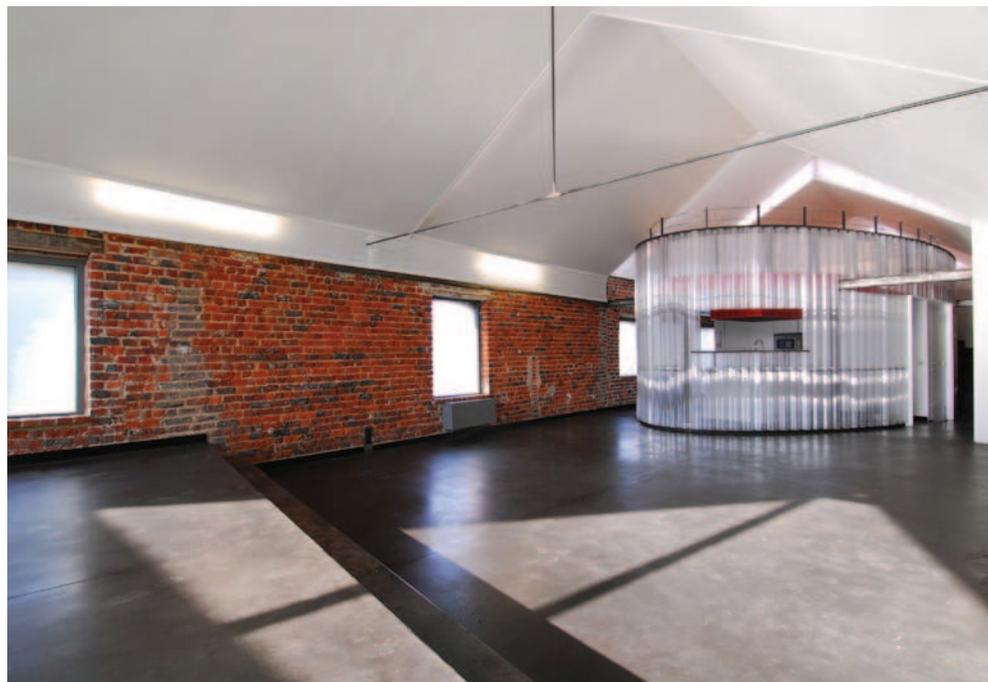
Le projet s'attache à respecter l'enveloppe initiale pour son intérêt et son caractère et à tirer parti de ses particularités. Le pignon nord totalement aveugle à l'origine est ouvert parcimonieusement pour l'entrée et l'éclairage naturel des pièces. La porte d'entrée et les baies de la façade sont composées de manière à retrouver la spontanéité et la liberté de « non-composition » fonctionnelle du bâtiment d'origine. L'entrée est manifestée par une perron et un auvent.

On ne trouve aucun alignement entre les baies. Trois d'entre elles sont constituées d'un châssis placé en retrait de la façade, les ébrasements étant revêtus de cadres en acier inoxydable permettant d'habiller la maçonnerie disquée. Les trois autres sont constituées de vitrages placés en relief dans un cadre en inox. Ce dispositif manifeste à la fois l'épaisseur de la maçonnerie de brique par le travail des baies en profondeur, et manifeste également les qualités de surface de cette paroi par le caractère aléatoire, flottant et presque éphémère des cadres en reliefs, comme simplement accrochés au mur.

L'ancienne toiture et l'ancienne charpente devaient être intégralement remplacées. Nous avons opté pour une réduction de la structure à son strict minimum de manière à amplifier au maximum l'espace intérieur : les deux pans de toiture sont composés de panneaux sandwichs en acier et isolant auto-portants, s'appuyant l'un sur l'autre au faite par l'intermédiaire d'un profil en acier, et reposant au sommet des murs de façade sur une poutre en béton reprise horizontalement par des tirants. L'espace est ainsi totalement libéré. Il est également totalement éclairé par des bande de panneaux translucides interrompant les panneaux en acier.

L'espace reste libre également par l'insertion au sein du volume des éléments fonctionnels sous forme d'éléments fluides qui articulent et organisent l'espace plutôt que de le cloisonner ou le découper, sans jamais toucher l'enveloppe extérieure, les murs ou la toiture.

L'élément fonctionnel majeur est une ellipse contenant la cuisine, le vestiaire et la salle-de-bain, articulant l'entrée depuis l'extérieur, l'accès à la chambre, et l'accès à la mezzanine qu'elle supporte.



catégorie B  
B612 Associates

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

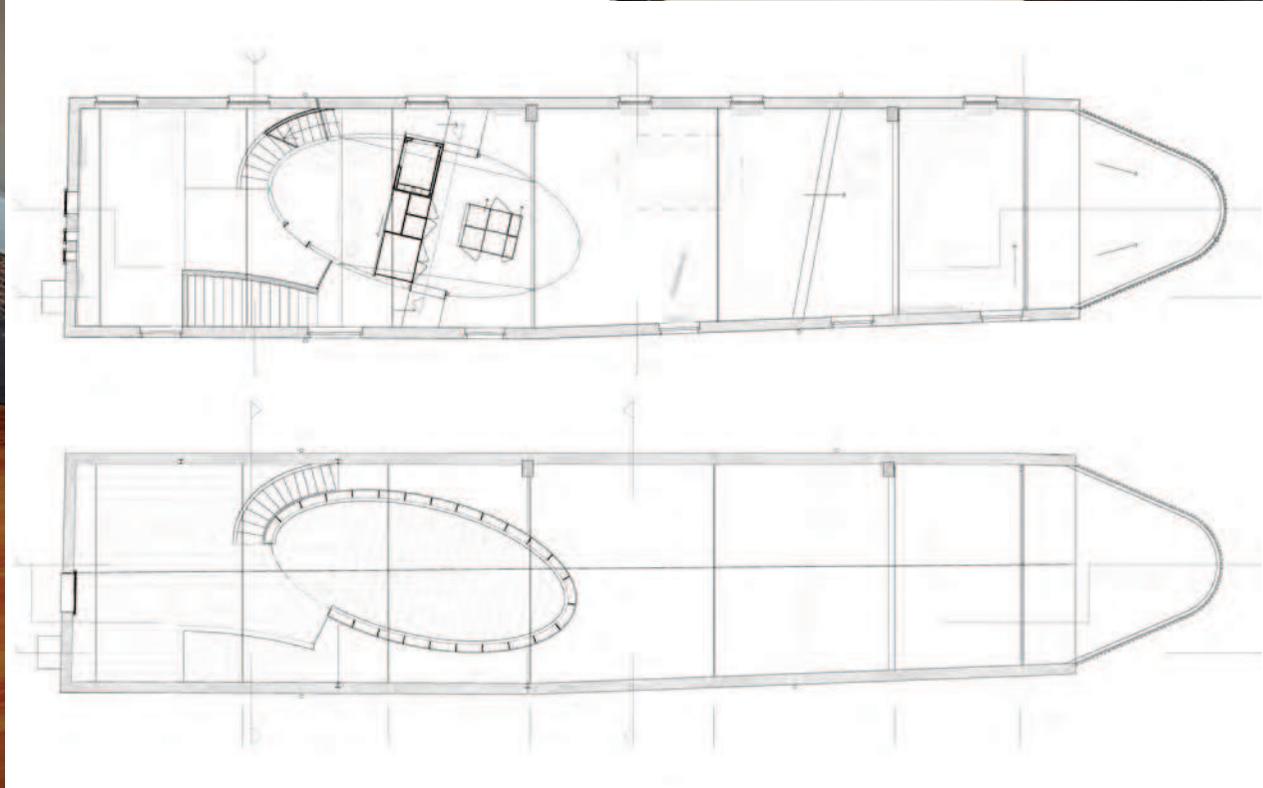
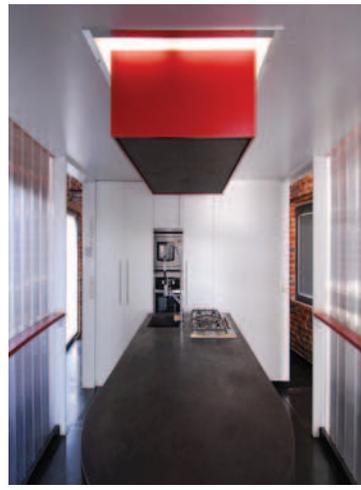
PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition

Extension, rénovation ou transformation,  
abords et jardins

B612 associates

Olivier Mathieu & Li Mei Tsien  
chaussée de Waterloo 1253 - 1180 BRUXELLES  
T +32.2.732.96.93



catégorie B  
B612 Associates

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

**B612 associates**

Olivier Mathieu & Li Mei Tsien  
chaussée de Waterloo 1253 - 1180 BRUXELLES  
T +32.2.732.96.93

**M. & Mme de Broqueville**

Rue Zandbeek 163

**PArCoUrs**

2010  
VI<sup>e</sup> édition



Avant les travaux, cette maison était certainement la plus petite maison du quartier. Elle se résumait à un rez-de-chaussée avec grenier aménagé (où l'on pouvait à peine se tenir debout sous le faite.)

Les maîtres de l'ouvrage étant à l'aube de leur retraite et le retour à la maison se faisant sentir, il devenait nécessaire de rendre le bâtiment plus confortable.

Pour se faire, nous avons imaginé d'ajouter 2 niveaux au bâtiment.

Cette extension verticale permettait au bâtiment de ne plus être hors gabarit dans la rue mais surtout d'accueillir une vraie salle de bain et trois chambres correctes.

Pour pouvoir ajouter 2 étages sur une petite maison en maçonnerie de plein-pied, nous avons opté pour une structure bois légère.

Celle-ci nous permettait aussi de pouvoir isoler au maximum le bâtiment afin qu'il puisse bénéficier des primes en vigueur, notre idée étant d'avoir un bâtiment 3x plus grand... mais aussi beaucoup moins gourmand en énergie.

La partie rehaussée a donc été réalisée avec des murs d'une épaisseur de 31cm d'isolant.



Subway architecture

Sébastien Mouffe  
rue des Brugnettes 1 -  
5032 CORROY LE CHATEAU  
T +32.495.93.65.81

Extension, rénovation ou transformation,  
abords et jardins

catégorie B  
Subway architecture

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition

En effet, la structure bois de 16cm d'épaisseur a donc été remplie de cellulose et recouverte par l'extérieur par des panneaux de 8cm de laine de bois isolant (recouvrant aussi la façade inférieure existante en maçonnerie.) Coté intérieur une contre cloison de 7cm a été réalisée afin de faire passer toutes les techniques spéciales et d'encore renforcer l'isolation des murs.

La particularité du projet est que le bâtiment est resté occupé durant les travaux (avec le climat belge, c'est une prouesse!)

Tous les matériaux utilisés sont renouvelables et le plus écologique possible.

Le minuscule jardin en avant plan de la maison a été ouvert et deux grosses citernes d'eau de pluie ont été placées afin de rendre le projet autonome en eau grâce à un système de filtration efficace. Le projet n'a aucune prétention architecturale.



catégorie B  
Subway architecture

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

Subway architecture

Sébastien Mouffe  
rue des Brugnettes 1 -  
5032 CORROY LE CHATEAU  
T +32.495.93.65.81

M. & Mme Moyaerts  
rue Basse 90

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition

Le Collège des Bourgmestre et Echevins d'Uccle,

Armand De Decker, Bourgmestre

Claude Desmedt

Françoise Dupuis

Marc Cools

Eric Sax

Boris Dillières

Claudine Verstraeten

Joëlle Maison

Carine Gol-Lescot

Echevins

Prix d'Architecture Contemporaine d'Uccle

PArCoUrs

2010  
VI<sup>e</sup> édition